



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 58322

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur le lancement du programme « école numérique rurale ». Ce programme, lié au plan de relance gouvernemental, permet aux communes rurales d'être subventionnées à 80 % pour l'équipement informatique des écoles. Elle lui demande pour chacun des quatre départements lorrains quel est le nombre de demandes adressées par les communes, ainsi que le nombre de dossiers ayant reçu un avis favorable. Pour le département de la Moselle, elle souhaiterait également connaître la liste des communes bénéficiant d'un avis favorable.

Texte de la réponse

Le plan École numérique rurale (ENR) était destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier des écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 EUR par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 MEUR en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Les communes concernées par le plan étaient celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école. Les communes de plus grande taille ont davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources. Dans le cadre du plan de relance, le ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, a obtenu une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009, et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation. Dans le département de la Meuse, il a été donné satisfaction à 75 candidatures sur les 78 adressées à l'inspection académique. Dans le département de Meurthe-et-Moselle, il a été donné satisfaction à 88 candidatures sur les 93 adressées à l'inspection académique. Dans le département des Vosges, il a été donné satisfaction à 75 candidatures sur les 79 adressées à l'inspection académique. Dans le département de la Moselle, il a été donné satisfaction à 110 candidatures sur les 118 adressées à l'inspection académique (liste ci-dessous). École élémentaire publique1, rue Principale57220Piblange École élémentaire publique90, rue J.-J.-Barbe57070Vantoux École élémentaire publique4 bis, rue Principale57530Ars-Laquenexy École élémentaire publique41 A, rue Principale57810Ley École élémentaire publique64, rue de l'École57920Monneren École élémentaire publique33, rue Principale57640Malroy École élémentaire publique10, rue des Vergers57420Pommerieux École élémentaire publique60, rue de l'École57660Grostenquin École élémentaire publique4, rue des Mesanges57905Zetting École élémentaire publique9, rue du Stade57200Wiesviller École primaire publique82, impasse de l'École57820Garrebourg École primaire publique39, rue Charles-de-Gaulle57580Béchy École élémentaire publique30, route de Boustroff57380Adelange École élémentaire publique1, place de l'Église57480Launstroff École élémentaire publique23, rue Principale57480Kerling-lès-Sierck École élémentaire publique2, rue de l'École57130Jussy École élémentaire publiqueRue de la Chapelle57510Ernestviller École élémentaire publique2, rue des Mages57420Orny École

élémentaire publique2, rue du Patural57245Mécleuves École élémentaire publique6, rue de la Chappe57645Montoy-Flanville École élémentaire publique61, rue Jeanne-d'Arc57220Teterchen École élémentaire publique197, rue de la Forêt57450Cappel École élémentaire publique1, avenue du Père-Scheil57970Koenigsmacker École maternelle publique2, rue des Écoles57130Gravelotte École élémentaire publique3, rue de l'Église57925Distroff École primaire publique11, rue Principale57580Luppy École élémentaire publique1, rue Erckmann-Chatrion57570Gavisce École primaire publiqueRue des Guinguettes57870Hommert École élémentaire publique6, rue des Écoles57920Kédange-sur-Canner École élémentaire publique2, rue du Secours57630Vic-sur-Seille École élémentaire publique43, Grand-Rue57820Henridorff École élémentaire publique1, Grand-Rue57260Mulcey École élémentaire publique9, rue de Hallering57690Marange-Zondrange École élémentaire publique2, rue du Tilleul57930Romelfing École élémentaire publiqueRue Jeanne-d'Arc57140Plesnois École élémentaire publique18, rue de Picardie57970Elzange École élémentaire publique2, rue Saint-Denis57330Roussy-le-Village École élémentaire publique6, rue de l'École57230Baerenthal École élémentaire publique8, rue des Écoles57230Philippsbourg École élémentaire publiqueRue Principale57645Noisseville École élémentaire publique5, place du 18-Novembre57420Solgne École élémentaire publique22, rue de Metz57420Lorry-Mardigny École élémentaire publique10, rue Principale57420Goin École primaire publique16, rue des Écoles57600Folkling École élémentaire publique1, rue de l'École57380Guessling-Hemering École élémentaire publique6, rue du Docteur-Cevaux57790Lorquin École élémentaire publique86 bis, rue des Bleuets57570Boust École élémentaire publique10, rue Général-de-Gaulle57400Langatte École élémentaire publiqueRue de l'Église57380Pontpierre École élémentaire publique10, rue de la Mairie57940Metzervisse École élémentaire publique11, rue des Brigueles57300Ay-sur-Moselle École maternelle publique5, rue de l'Église57565Brouderdorff École élémentaire publiqueRue des Écoles57140La Maxe École élémentaire publiqueRue des Jardins57670Francaltroff École élémentaire publique36, rue du Cimetière57450Farschviller École élémentaire publique70, rue Robert-Schuman57320Freistroff École élémentaire publiqueRue Saint-Martin57680Corny-sur-Moselle École élémentaire publique57, rue du Château57590Aulnois-sur-Seille École élémentaire publique30, rue R.-Mondon57860Roncourt École primaire publique47, rue du Général-de-Gaulle57670Loudrefing École primaire publiquePlace du Château57550Merten École primaire publique38, rue du Château57420Verny École primaire publiqueRue de l'Église57220Gomelange École élémentaire publiqueRue de la Nied57220Volmerange-lès-Boulay École primaire publique11, rue de l'École57640Bettelainville École élémentaire publique27, rue des Écoles57340Baronville École primaire publique2, rue de la Forêt57450Henriville École élémentaire publique1, place du Général-de-Gaulle57680Gorze École élémentaire publique34, Grand-Rue57670Bénestroff École élémentaire publiqueRue de l'Église57935Luttange École élémentaire publiqueRue de la Gare57385Teting-sur-Nied École élémentaire publique6, rue du Centre57580Han-sur-Nied École élémentaire publique3, rue Principale57810Bourdonnay École élémentaire publique7, rue de l'Église57660Vahl-Ebersing École élémentaire publique62, rue du Moulin-à-Papier57635Brouviller École élémentaire publique15, rue des Écoles57220Varize École élémentaire publique40 bis, rue du Général-Nassoy57590Delme École élémentaire publiquePlace de l'Église57560Saint-Quirin École élémentaire publiquePlace de la Forge57380Mainvillers École élémentaire publique37, place de l'Église57930Mittersheim École élémentaire publique35, Grand-Rue57400Buhl-Lorraine École élémentaire publique63, rue des Écoles57200Blies-Guersviller École élémentaire publiqueRue des Trèfles57905Wittring École élémentaire publique1, rue de l'Albe57670Nelling École élémentaire publiqueRue de Lombez57645Retonfey École élémentaire publique31, allée des Marronniers57530Laquenexy École primaire publiqueRue de l'École57510Rémering-lès-Puttelange École élémentaire publique8, rue des Écoles57140Saulny École élémentaire publique7, rue du Stade57870Walscheid École élémentaire publique25 A, rue de l'École57890Diesen École élémentaire publique10, rue Centrale57415Enchenberg École élémentaire publique20, rue de l'Église57412Achen École élémentaire publique2, rue Saint-Michel57910Neufgrange École élémentaire publique29, impasse de la Mairie57130Jouy-aux-Arches École élémentaire publiqueRue du Stade57510Holving École élémentaire publique2, rue des Écoles57980Diebling École élémentaire publique9, rue Saint-Nabor57990Hundling École primaire publique2, rue de Sparsbrod57820Saint-Louis École primaire publique2, Grand-Rue57420Louvigny École primaire publiqueRue Malberg57930Fénétrange École élémentaire publique31, Grand-Rue57140Norroy-le-Veneur École élémentaire publique48, rue des Deux-Nied57220Condé-Northen École élémentaire publiqueRue Principale57480Haute-Kontz École primaire publiqueRue de l'École57470Guenviller École élémentaire publique24, Grand-Rue57365Flévy École élémentaire publiqueRue de l'École57530Silly-sur-Nied École élémentaire publique148,

rue Konzett57820Lutzelbourg École élémentaire publique19, rue des Prés57700Ranguevaux École élémentaire publique10, route de Hayange57250Moyeuvre-Petite École élémentaire publiquePlace de l'Église57410Lambach

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58322

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 janvier 2011

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8712

Réponse publiée le : 25 janvier 2011, page 736